



## Le loup : une menace existentielle pour l'économie alpestre

***Le retour des loups menace l'économie alpestre. Chaque année, environ 700'000 animaux passent l'été sur les alpages. En raison de l'importante propagation des loups, la situation a atteint un point culminant en 2020 qui semble encore s'aggraver en 2021 : sur de nombreux alpages, les animaux ont dû être ramenés prématurément dans les vallées, suite à de nombreuses attaques. D'autre part, les meutes nouvellement formées s'en prennent désormais aux bovins. Les loups apprennent rapidement à contourner les mesures de protection du troupeau. Une réglementation plus pragmatique, mais contrôlée par les offices responsables – est nécessaire de toute urgence. Dans le cas contraire, la forme de production la plus naturelle et la plus traditionnelle en Suisse sera perdue : l'économie alpestre.***

### A) L'économie alpestre a besoin d'une nouvelle approche pour gérer les loups

L'économie alpestre n'est pas favorable à l'extermination des loups. L'augmentation du nombre d'individus ne peut actuellement être contrôlée. De plus, ce ne sont pas seulement les petits ruminants qui sont touchés, mais aussi les bovins, les équidés, etc.

La loi sur la chasse doit être orientée vers l'avenir. Il est important pour les alpagistes de trouver des solutions, afin qu'ils puissent continuer à exploiter leur alpage. Pour ce faire, il doit être possible de réguler le nombre d'animaux. D'autre part, les loups doivent réapprendre, grâce à des mesures ciblées, à craindre la proximité des humains, des zones d'habitation et des animaux de rente, afin d'assurer efficacement la protection des troupeaux.

En raison de l'augmentation exponentielle du nombre de loups et de leur capacité à apprendre rapidement, il est nécessaire d'adapter la loi sur la chasse pour améliorer la gestion des loups. Sans une facilitation de la régulation du loup, les alpages n'ont pas d'avenir.

### B) Fonctionnement d'un alpage et lien avec l'agriculture traditionnelle de montagne

Pour qu'un alpage fonctionne d'un point de vue commercial, de nombreux facteurs doivent être réunis. Il est erroné de publier uniquement le nombre d'"animaux de rente tués" et de dire que la problématique du loup n'est pas capitale pour l'avenir des alpages.

- **Les alpages dépendent des personnes qui leur confient leurs animaux.** Les éleveurs, qui aiment leurs animaux, ne les mettent pas sur un alpage où ils pourraient être attaqués par le loup. Si un alpage ne se voit plus confier d'animaux, il est condamné à disparaître.
- **Pour les alpagistes qui ont pris la responsabilité de s'occuper de ces animaux, la présence de loups constitue une énorme pression.** Si malgré tous leurs efforts, des animaux de rente sont tués par le loup, leurs conditions de travail deviennent rapidement insupportables. Dans ces conditions, il est presque impossible de trouver du personnel d'alpage.
- Pour de nombreux alpages, **les coûts financiers et le surplus de travail pour le personnel, liés à la protection des troupeaux, ne sont pas supportables à long terme.** Les premières années, lorsque la pression des loups n'est pas très élevée (pas trop de loups dans le voisinage immédiat), on essaie de protéger les troupeaux. Mais à plus long terme, lorsque les loups seront davantage présents, cela devient vite intenable.



L'agriculture traditionnelle de montagne ne peut fonctionner qu'en collaborant avec l'économie alpestre. Si les alpages ne sont plus exploités, cela a aussi des conséquences sur l'agriculture de montagne et l'agriculture en général. Le bétail est généralement mené sur les alpages en été, afin que les exploitations de plaine puissent préparer des stocks de foin pour l'hiver. Ce système fonctionne depuis des siècles. Si les alpages ne sont plus utilisés, les familles d'agriculteurs de montagne seront contraintes d'abandonner leurs activités.

Un autre problème est la division du travail : si les animaux doivent être gardés en plaine durant l'été, de nombreux agriculteurs seraient incités à abandonner l'élevage. Il s'agit en particulier d'éleveurs de races traditionnelles adaptées au lieu, mais menacées d'extinction (races rares), comme le mouton d'Engadine, le Roux du Valais, la chèvre d'Appenzell, la Nera Verzasca ou la chèvre à cou noir. S'il n'y a plus d'alpage (sans risquer des attaques du loup), ces animaux, qui sont souvent élevés et gardés avec une passion particulière, seront menacés d'extinction.

L'économie alpestre fait partie intégrante de l'agriculture de montagne et de l'agriculture suisse en général. Sans elle, des exploitations agricoles, ainsi que d'autres secteurs industriels, seraient perdus. Cela concernerait en particulier des chaînes de production naturelles et traditionnelles.

### **C) Protection des troupeaux sur les alpages : pourquoi cela ne fonctionne que partiellement**

**Les clôtures** de protection ne peuvent que rarement être utilisées sur les alpages, car la nature du terrain n'est guère adaptée à ce genre d'installation (terrains pierreux et accidentés). Au moins 5 brins, doivent se trouver à 20 cm maximum du sol et rester sous tension. Ces exigences doivent être respectées en permanence. Un loup qui aperçoit des proies recherchera une brèche. Dans de rares cas, certains sont même parvenus à sauter par-dessus la clôture. Si la clôture touche de l'herbe, une pierre ou une branche mouillée, le courant ne circule plus correctement et la clôture devient inutile.

**Les chiens de protection des troupeaux** peuvent être partiellement utilisés. Toutefois, ils doivent travailler ensemble et être en nombre suffisant. En outre, le bétail ne doit pas être trop dispersé. Cela nécessite des clôtures performantes et des bergers possédant une grande expérience. Un affaiblissement des chiens, dû par exemple à une maladie, entraîne immédiatement des attaques du loup. Un autre défi consiste à gérer les chiens en plaine, en dehors de la saison d'estivage. Ils doivent rester près des moutons pendant les deux tiers de l'année. Ils consomment généralement beaucoup de nourriture. Bien qu'ils soient familiarisés avec la présence des randonneurs, des morsures se produisent régulièrement sur les sentiers pédestres. Dans certains cas, les randonneurs doivent faire demi-tour. C'est pourquoi plusieurs communes de montagne ne veulent pas de chiens de protection à proximité directe des espaces de randonnée (par exemple, celle de Mont Noble en Valais).

**La présence permanente de bergers** n'est pas considérée comme une mesure officielle de protection des troupeaux par la Confédération. Sur certains alpages, la présence d'un humain constitue une solution judicieuse, par exemple lorsque les chiens de protection ne peuvent être engagés, en raison des conflits avec le tourisme et/ou que les clôtures ne peuvent être installées en raison de la topographie et du relief de certains alpages. Cependant, comme la présence des bergers n'est pas une mesure officielle de protection des troupeaux, elle n'est pas soutenue par la Confédération. Cela signifie que les frais de personnel supplémentaires doivent être couverts par les responsables d'alpage, ce qui est inenvisageable pour de nombreuses exploitations d'estivage. De plus, cette solution ne constitue pas non plus une protection absolue, surtout pour des raisons liées à la topographie et au relief. En cas de présence humaine permanente, le loup a tendance à ne plus craindre l'homme. Dans ce cas, elle perd rapidement de son efficacité.



**Dédommagements pour la protection des troupeaux** : les coûts découlant de l'introduction de mesures officielles pour la protection des troupeaux peuvent être compensés. Mais cela implique un intense effort administratif. Toutefois, il n'y a pas de compensation financière pour toute mesure de protection qui n'est pas reconnue officiellement par la Confédération comme : la présence de bergers, l'aménagement de logements pour les bergers, les chiens de garde qui ne sont pas expressément approuvés. Les coûts de la protection des troupeaux (y compris frais de personnel) menacent ainsi la viabilité économique de nombreux alpages.

**Durabilité économique de la protection des troupeaux** : lors de la campagne contre la loi sur la chasse, certains ont prétendu que la protection des troupeaux fonctionne parce qu'il y a moins d'animaux attaqués par loup qu'avant leur introduction. Cependant, il n'a pas été tenu compte du fait qu'à cette époque, plusieurs alpages avaient déjà été abandonnés et que de nombreux autres doivent faire des efforts qui ne sont pas durables à long terme. Ils pourraient les obliger à cesser leurs activités. La pression qu'exerce le loup sur les zones d'estivage augmentera avec l'accroissement du nombre de prédateurs.

La protection des troupeaux seule - c'est-à-dire sans possibilité de régulation des prédateurs - ne fonctionne pas ou pas suffisamment au sein des exploitations d'estivage. Les coûts ne sont pas supportables à long terme.

## **D) Les avantages de l'économie alpestre pour l'écologie, le tourisme et la société**

### **Base de production et savoir-faire**

Chaque année, environ 700'000 animaux passent l'été sur des alpages pour valoriser l'herbe qui y pousse. De manière assez simple, l'économie alpestre est en mesure de produire des aliments traditionnels et sains (riches en protéines, en nutriments). Ces connaissances ont été transmises depuis des générations et nécessitent de l'expérience. En outre, l'économie alpestre permet de maintenir ouvertes des zones de production et d'entretenir des paysages. Sans elle, ces connaissances se perdraient et le sol ne pourrait plus être utilisé (reforestation - la végétation en bordure de forêt a moins de valeur alimentaire). Les infrastructures nécessaires à l'économie alpestre seraient perdues. L'économie alpestre contribue de manière simple et efficace, à la sécurité de l'approvisionnement.

### **Biodiversité**

Les surfaces d'estivages représentent environ un tiers des terres agricoles utilisées en Suisse. Leur gestion a créé une grande diversité d'habitats. Cela a un impact positif sur la biodiversité. En cas de l'abandon de certains alpages, les zones situées en dessous de la limite des forêts seraient rapidement reboisées et les zones situées au-dessus de cette limite perdraient leurs typicités. Cela entraînerait une diminution des habitats utilisés par diverses espèces et donc une importante perte pour la biodiversité.

### **Conséquences pour le tourisme et les activités de loisir**

En raison du reboisement en dessous de la limite des forêts (environ 2200-2500 m d'altitude), une partie des itinéraires pédestres et cyclistes seraient privés de vue, sans la contribution de l'économie alpestre. Il n'y aurait plus non plus de prairies fleuries. En outre, les buvettes d'alpage constituent des destinations d'excursion très prisées, où les produits d'alpage donnent aux différentes régions leur caractère particulier.



Les buvettes d'alpage contribuent également à maintenir des espaces ouverts qui sont utilisés pour les sports d'hiver. Sans économie alpestre, l'entretien de ces parcelles entraînerait d'importants coûts pour les stations de ski.

Les chiens de protection constituent un problème majeur pour le tourisme. Dans certains cas, les régions et les sentiers sont évités par les randonneurs et les cyclistes, en raison de la présence de ces chiens. Des conflits surviennent régulièrement, parfois même des morsures. De plus, les vaches deviennent plus agressives, surtout envers les chiens, si elles ont été témoins d'une attaque menée par des loups.

Pour les communes de montagne proposant des activités touristiques, ainsi que pour l'économie alpestre, des pertes financières et culturelles les pénaliseront, sans l'acceptation de la loi révisée sur la chasse.

### Les alpages à moutons contre les risques naturels

Les pâturages situés au-dessus de la limite des forêts protègent le sol contre l'érosion (y compris les glissements de terrain) et les avalanches. Les herbages deviennent plus épais contribuant ainsi à maintenir le terrain. Les chemins formés par le bétail et l'herbe broutée permettent de prévenir les avalanches.

### Patrimoine culturel et traditions

De nombreuses traditions et un patrimoine culturel sont liés à l'économie alpestre. Les pâturages, les chalets, les buvettes ou encore les marchés aux fromages (etc.) sont connus et appréciés. Les connaissances traditionnelles, pour la production des produits artisanaux, font également partie du patrimoine culturel suisse (par exemple, la fabrication de fromage d'alpage au feu de bois). Ce patrimoine et ces traditions constituent une spécificité et contribuent à façonner l'identité des régions concernées.

L'économie alpestre présente de grands avantages pour la biodiversité et la société. Devrions-nous vraiment sacrifier ce type de production en raison de la pression exercée par les loups ? Faut-il vraiment que tant d'espèces animales et végétales doivent céder leur place à une autre qui n'est plus menacée d'extinction ? Tout cela en sachant que la régulation de ce prédateur serait beaucoup plus stricte que celle imposée aux autres animaux sauvages ?

### Résumé

#### Si la présence des loups est trop forte, l'économie alpestre peut difficilement survivre

De plus en plus de propriétaires d'animaux ne souhaitent plus envoyer leurs bêtes à l'alpage, en raison des attaques du loup. Malgré les mesures de protection des troupeaux, les éleveurs ne peuvent pas empêcher ces agressions. D'une part, parce que l'évolution démographique du loup se poursuit ; d'autre part, parce que cet animal est capable d'apprendre rapidement. Actuellement, trois raisons conduisent à l'abandon des alpages, en cas de fortes pressions exercées par les loups :

- La **quantité de travail** servant à protéger les troupeaux devient trop importante d'un point de vue économique. Dans de tels cas, l'exploitation d'un l'alpage n'en vaut plus la peine.
- La **pression psychologique** sur les bergers est de plus en plus forte, surtout lorsqu'ils savent que les animaux qui leur sont confiés sont constamment menacés par les loups. Personne ne veut assumer une telle responsabilité.
- Les **propriétaires d'animaux renoncent** à envoyer leurs bêtes sur l'alpage, parce qu'ils craignent des pertes (économiques et émotionnelles).



**La SSEA demande que la loi sur la chasse soit révisée pour permettre une solution durable pour la gestion de la population de loups. En plus, il faut des mesures à court terme pour permettre les alpages concerner de perdurer entre temps.**

### **L'importance de l'économie alpestre en Suisse**

L'économie alpestre exploite des surfaces agricoles désignées sous la dénomination de « zones d'estivage ». Ces dernières ne sont utilisées que durant une période limitée de l'année (principalement en été). En Suisse, elles représentent un tiers des surfaces agricoles. Environ 700'000 animaux passent chaque année l'été à l'alpage, en se nourrissant d'herbages naturels. L'économie alpestre est vitale pour notre pays. Elle contribue à préserver des paysages ouverts et à maintenir un haut degré de biodiversité, ainsi que des surfaces exploitables. En outre, l'économie alpestre produit, de manière transparente, des denrées proches de la nature, tout en offrant une grande liberté au bétail. L'économie alpestre représente un bien culturel alliant tradition et innovation.

La **Société suisse d'économie alpestre (SSEA)** est l'organisation nationale représentant les intérêts de cette branche. La SSEA défend l'économie alpestre, auprès des secteurs agricoles, économiques, ainsi qu'envers les milieux politiques et publics. Elle encourage la mise en réseau, les échanges et le transfert de connaissances, au sein de ce secteur. Un autre point fort est le soutien apporté aux exploitations alpestres, afin d'augmenter la valeur ajoutée de denrées produites dans des conditions uniques.

Informations complémentaires : <http://economiealpestre.ch/>